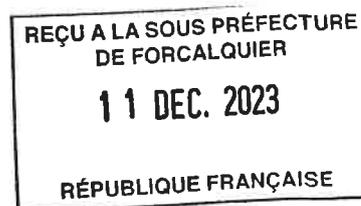




**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2023**



**Délibération n°2023-55**

**Thème : FINANCES 2**

**Objet : Décision modificative n°3 du budget principal et du budget annexe eau**

L'an deux mille vingt-trois le vingt-huit du mois de novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 22 novembre 2023 s'est réuni à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

**Membres en exercice : 29    Membres présents : 22    Pouvoirs : 7    Suffrages exprimés : 29**

**Étaient présents :**

David GEHANT, maire ; Emmanuel LUTHRINGER, adjoint ; Thomas CHERBAKOW, adjoint ; Sylvie SAMBAIN, adjointe ; Jean- Pierre GEORGE, adjoint ; Charlotte SOULARD, adjointe ; Caroline MASPER, adjointe ; Sandrine LEBRE, adjointe ; Michel CHAPUIS, conseiller municipal ; Jacqueline VILLANI, conseillère municipale ; Gérard PETEY, conseiller municipal ; Michel DALMASSO, conseiller municipal ; Didier MOREL, conseiller municipal ; Fabien JOURDAN, conseiller municipal ; Jérémie DENIER, conseiller municipal ; Elodie OLIVER, conseillère municipale ; Francine GIAY- CHECA, conseillère municipale ; Odile CHENEVEZ, conseillère municipale ; Danièle KLINGLER, conseillère municipale ; Lisa ISIRDI, conseillère municipale ; Lorraine PRUNET, conseillère municipale ; Charles DANNAUD, conseiller municipal.

**Étaient représentés :**

Mme Karima COEURET, adjointe donne procuration à Mme Sylvie SAMBAIN  
Mme Aurélie ANNEQUIN, conseillère municipale donne procuration à Mme Caroline MASPER  
M. Rémy ROTA, conseiller municipal donne procuration à M. Jérémie DENIER  
Mme Virginie FAYET, conseillère municipale donne procuration à M. Michel DALMASSO  
Mme Morane SOULIE, conseillère municipale donne procuration à M. David GEHANT  
M. Rémi DUTHOIT conseiller municipal donne procuration à Mme Danièle KLINGLER  
M. Geoffroy GONZALEZ, conseiller municipal donne procuration à Mme Odile CHENEVEZ

**Absents excusés :**

Karima COEURET, Aurélie ANNEQUIN, Rémy ROTA, Virginie FAYET, Morane SOULIE, Rémi DUTHOIT, Geoffroy GONZALEZ

**Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Madame Jacqueline VILLANI a été désignée à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.**

VU l'article L. 1612-11 du code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2023-12 du 6 avril 2023 portant approbation du budget 2023,

**CONSIDERANT** que les prévisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par le conseil municipal qui vote alors des décisions modificatives,

**CONSIDERANT** que les décisions modificatives résultent ainsi des ajustements de crédits nécessaires, de l'emploi de recettes non prévues au budget primitif ou de dépenses ou de recettes nouvelles à y inscrire. Les documents qui les décrivent doivent faire clairement apparaître la majoration ou la minoration des crédits ouverts en dépenses et recettes pour chaque section. Ces décisions modificatives font partie intégrante du budget,

**CONSIDERANT** qu'il est proposé d'opérer les virements de crédits suivants :

**BUDGET PRINCIPAL**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

TYPE	COMPTE	OBJET	DEPENSES	RECETTES
REEL	7391172	TH LOGEMENTS VACANTS	2 800,00 €	
REEL	739223	FPIC	2 400,00 €	
REEL	022	DEPENSES IMPREVUES	54 800,00 €	
REEL	6419	REMBOURSEMENTS SUR SALAIRES		11 000,00 €
REEL	74718	PARTICIPATIONS ETAT		49 000,00 €
<b>TOTAL CREDIT A RAJOUTER</b>			<b>60 000,00 €</b>	<b>60 000,00 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

TYPE	COMPTE	OBJET	DEPENSES	RECETTES
ORDRE	2313-376	CHAPELLE ST PANCRACE - MISE A ZERO AVANCE	7 100,00 €	
ORDRE	238	CHAPELLE ST PANCRACE - MISE A ZERO AVANCE		7 100,00 €
<b>TOTAL CREDITS A RAJOUTER</b>			<b>- €</b>	<b>- €</b>

**BUDGET ANNEXE EAU**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

TYPE	COMPTE	OBJET	DEPENSES	RECETTES
REEL	66111	INTERETS DES EMPRUNTS	23 500,00 €	
ORDRE	023	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	- 23 500,00 €	
<b>TOTAL CREDIT A RAJOUTER</b>			<b>- €</b>	<b>- €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

TYPE	COMPTE	OBJET	DEPENSES	RECETTES
REEL	1641	CAPITAL EMPRUNTS	27 500,00 €	
ORDRE	021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT		- 23 500,00 €
REEL	2315-99	TRAVAUX DE RESEAUX	- 51 000,00 €	
<b>TOTAL CREDITS A RAJOUTER</b>			<b>- 23 500,00 €</b>	<b>- 23 500,00 €</b>

Ceci exposé,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :**

- D'approuver les modifications permettant l'ajustement des crédits des deux sections du budget principal de la commune, et du budget annexe de l'Eau ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal à effectuer toute démarche consécutive à cette décision et pour les élus ayant reçu délégation, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits,  
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,  
David GEHANT



Acte publié le : 11 DEC. 2023